

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Une preuve de la préméditation. Aujourd'hui Guillaume plaide non coupable : « Je n'ai pas voulu cela » !... — Les crimes allemands dans le Nord et les Neutres. — Sur les fronts. — Dans les Balkans... d'après les journaux neutres entrés en France avec l'autorisation de la Censure.

Les Lectures pour tous publient « les Souvenirs » d'une Anglaise qui a occupé, pendant sept ans, des fonctions auprès d'une princesse de la Cour d'Allemagne. La guerre interrompit ce stage et rentra chez elle. Miss Keen a réuni dans un document fort intéressant le fruit de ses observations sur les mœurs de la famille impériale.

Du second récit, paru dans le numéro de la Revue du 1^{er} août, nous relevons le passage suivant :

« J'allai un jour, pendant une absence de la Cour, visiter la résidence impériale, le Nouveau Palais. C'était au printemps de 1910. Je fus introduite dans les appartements par un des huissiers de service. Dans le cabinet de travail particulier de l'Empereur, je remarquai de nombreuses cartes appendues aux murs, parmi lesquelles une mappemonde qui attirait mon attention. Une portion considérable de cette mappemonde était passée au noir. J'appris plus tard, d'un fonctionnaire de la maison de l'Empereur que les parties noires de cette carte étaient les portions du globe qui — d'après les plans du Kaiser — devaient, d'ici dix ans, se trouver sous la domination allemande. »

Le fonctionnaire m'apprit, en outre, que parfois, dans l'intimité, entouré de quelques-uns des habitués de la maison impériale et d'amis personnels, le Kaiser, debout devant la mappemonde, indiquait à ses auditeurs les immenses territoires sur lesquels il était réservé à l'Allemagne d'étendre son empire. « L'accomplissement de cette destinée peut coûter à l'Allemagne des milliers de ses enfants, disait l'Empereur, mais, quel qu'en soit le prix, en vies humaines comme en argent, nous n'y faillirons pas. »

Il y a bien là une preuve nouvelle de la préméditation qui ne fait plus de doute pour personne, en dépit des mensonges de Guillaume.

Le Bandit rêvait d'étendre sa domination sur le monde. Peu s'en est fallu que son rêve devint réalité ; mais lui-même, aujourd'hui reconnaît la stérilité de ses efforts et l'effondrement de ses projets ambitieux.

« Je n'ai pas voulu cela ». Voilà, en somme, tout ce qu'il trouve à dire dans le manifeste qu'il a lancé au pays à l'occasion du deuxième anniversaire de la guerre.

Les faits, si longuement rappelés depuis huit jours, par la presse mondiale, sont un cinglant démenti à cette impudente affirmation.

« Je n'ai pas voulu cela !... », cri d'angoisse qui sue la peur du châtiement. Ah ! comme il s'inquiéterait peu des justifications et des responsabilités, cet être méprisable, si le succès avait répondu à ses souhaits !

Mais la débâcle s'annonce ; le cercle se resserre autour des empires de proie ; l'échec de Verdun a marqué la fin de leur puissance offensive... et la confiance disparaît à jamais.

Il y a deux ans, devant Berlin enthousiaste, Guillaume, théâtral, brandissait le sabre de ses ancêtres et jurait qu'il ne remettrait la lame au fourreau qu'après avoir anéanti les nations qui osaient résister à la puissante Allemagne.

Deux ans ont passé. Après une résistance opiniâtre, les Alliés dressent, aujourd'hui, des armées innombrables en face des forces austro-allemandes sur le déclin.

Guillaume ne brandit plus l'épée de ses ancêtres, il plaide non coupable : il veut attendrir son peuple dont il redoute le colère grandissant....

Toute la presse germanique se répand en lamentations. « Gazette de l'Allemagne du Nord », « Gazette de Francfort », « Tageblatt », donnent la même note :

« Nous aurons encore beaucoup à supporter.... Nous devons encore combattre longtemps... Il s'agit de rassembler toutes nos forces matérielles et morales. » Et ceci, qui ouvre sur les regrets allemands une curieuse perspective : « Peut-être le prince de Bülow, par sa grande connaissance de la diplomatie, aurait-il trouvé le moyen d'arrêter le char avant qu'il se jetât dans l'abîme. »

« L'abîme ? » C'est M. Theodor Wolff qui répond de ce ton aux proclamations impériales, dit *Le Temps*. C'est le *Berliner Tageblatt* qui résume ainsi les « deux années de gloire » dont son souverain refuse, en les évoquant, d'accepter la responsabilité. L'abîme, où l'Allemagne a jeté le prestige de ses victoires, les gains de sa politique, les profits de son industrie, ne rendra rien de ce qu'il a englouti. Nous montrons la garde au bord et personne ne sortira.

Et tandis que l'angoisse grandit, là-bas, la confiance s'affirme toujours plus haute chez les Alliés.

Jamais l'Entente, jamais les Neutres eux-mêmes n'ont cru avec plus de conviction au triomphe final qu'aujourd'hui.

Plusieurs jours ont passé depuis que le Gouvernement Français a soumis à l'appréciation des Neutres les crimes odieux des Allemands dans le Nord. Nulle part nous n'avons vu qu'une réponse indignée fût arrivée à Paris.

Peut-être sommes-nous trop pressés. Il convient, apparemment, que, se préoccupant fort peu du crime et beaucoup de son intérêt, le Neutre pèse l'avantage et l'inconvénient d'une appréciation ! Tout le monde ne peut avoir l'héroïsme de la Belgique et ceux qui suivent la politique du doigt mouillé sont encore la majorité !...

Mais si l'on ne demande pas aux Neutres de se jeter dans la mêlée, on peut du moins espérer qu'ils oseront suivre le noble exemple du Brésil : formuler un blâme, si modeste soit-il, à l'intention des bandits qui ont déporté en masse et au petit bonheur les populations françaises du Nord et assassiné le capitaine Fryatt, coupable d'avoir défendu le navire dont il répondait.

Le silence absolu serait grave. Qu'ils le veuillent ou non, tous les Neutres sont intéressés dans la question. Tous ont un intérêt indiscutable au respect des conventions internationales, cyniquement violées dans les deux cas qui nous occupent.

S'ils se taisent, ils se font les complices des assassins et s'exposent tôt ou tard à être les victimes d'une honteuse régression en se retirant le droit d'élever la moindre plainte.

Aussi bien, le droit et l'intérêt ne sont pas seuls en cause. La question est plus haute, puisqu'il s'agit du plus élémentaire devoir d'humanité.

Entre les honnêtes gens de tous pays, il y a une solidarité morale qui réside dans un même sentiment de l'honneur et dans une commune horreur du crime. Se peut-il que d'aussi abominables actions soient perpétrées sans que s'élève un immense cri d'indignation qui venge les victimes et fasse hésiter les bourreaux ?

Il est nécessaire que nous soyons fixés....

En attendant les réponses officielles, il est réconfortant de constater que la généralité de la presse neutre apprécie sainement les crimes allemands.

Nous pourrions apporter ici de nombreuses citations, le cadre de notre feuille ne le permet point.

Nous nous en tiendrons à une seule qui donne assez exactement la note générale :

Le travail forcé, imposé aux civils, est en contradiction avec les principes les plus élémentaires du Droit des gens et les lois ordinaires de l'humanité, dit la *Tribune de Genève*.

Les Allemands ont invoqué la nécessité de pourvoir à l'alimentation des habitants des territoires envahis. C'est une contre-vérité puisque les produits du sol des régions occupées ont toujours été réquisitionnés et que le ravitaillement, en aliments venus du dehors, des populations momentanément soumises à l'administration allemande est assuré « aux frais du gouvernement français et par les soins du comité de secours hispano-américain » (déclaration du gouvernement français).

Les familles lilloises ou roubaisiennes, déjà pour la plupart privées de leur chef naturel au service de la patrie, ont été disloquées dans des conditions incroyables, dont témoignent les lettres émouvantes reproduites par la presse.

Les neutres se conformeront toujours strictement aux règles de la neutralité, mais devant de tels crimes, il est impossible d'étouffer le cri de sa conscience et de ne pas qualifier comme il convient les agissements de l'Allemagne.

La protestation des journaux est générale. A quand les protestations des Gouvernements neutres ?

Sur les fronts l'action est violente partout.

En France nous gagnons incontestablement du terrain, d'une façon continue, en dépit de la résistance acharnée de l'ennemi. Ce dernier s'en console en déclarant que nos gains étaient de nulle importance, l'action principale se déroulant à Verdun.

« Nous n'avons enlevé de Verdun, dit la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, ni un homme, ni un canon, et notre attaque, malgré l'obstination de l'ennemi, progresse lentement, mais sûrement. »

Hélas ! à ce moment précis, « l'obstination » des Français était telle, qu'elle contraignait l'ennemi à un cruel recul... Et ce n'est qu'un début !

En Italie, les échecs autrichiens se multiplient.

En Russie, les combats sont acharnés. Les Allemands espèrent enrayer l'avance de nos amis en confiant le commandement suprême, de Riga aux Carpates, à Hindenburg.

Ce qui manque aux Barbares, ce n'est pas un chef... mais des armées. L'avenir le prouvera.

Au moment où l'action s'intensifie sur tous les fronts, il est permis de croire que le secteur Balkanique va jouer sa partie dans le Concert général.

Mais ici, la question est délicate, la Censure étant particulièrement susceptible. Nous allons nous borner à des citations, laissant au lecteur le soin de conclure.

Tout d'abord, les journaux suisses

Ajoutons simplement que les Albanais se révoltent en masse, contre les Autrichiens qui n'ont plus, là, de forces suffisantes, ce qui pourrait être un gros appoint pour l'action qui va se déclencher dans les Balkans... A. C.

Sur le front belge

Dans la région de Dixmude, la lutte d'artillerie a continué durant toute la journée.

Quelques actions locales d'artillerie en d'autres points du front belge.

Sur le front français

En trois jours, les bataillons qui opèrent dans la partie ouest du secteur situé entre la Meuse et la Woëvre, ont donc repris tout le terrain entre la croupe du fort de Souville et les abords de la côte 320, c'est-à-dire environ 1.500 mètres en profondeur. Plus à l'ouest, ils se sont avancés jusqu'à la côte du Poivre et se sont emparés du bois qui se trouve immédiatement à l'est de Vacherauville. Ils tiennent tout le ravin des Vignes à l'ouest la côte de Froideferrière et sont installés au sud-ouest, au sud et au sud-est de l'ouvrage de Thiaumont.

En trois jours, nos héroïques soldats ont repris à leurs adversaires le terrain que ceux-ci avaient mis plusieurs semaines à conquérir. C'est là le plus bel éloge que l'on puisse faire de nos vaillants phalanges, qui, depuis 166 jours, barrent à l'ennemi la route de Verdun.

Mais, ce n'est pas seulement entre Souville et la Meuse que les troupes du fils du kaiser ont essuyé un échec. Dans le bois du Chenois, où, à la suite d'attaques formidables précédées d'émission de gaz, nos soldats avaient dû céder un peu de terrain, les Allemands ont été obligés de reculer.

Toutes les tranchées un moment abandonnées ont été réoccupées par nous.

Nouvelles déportations dans le Nord

De nouveaux milliers de Lillois ont été déplacés et envoyés dans les Ardennes ou en Allemagne. Des milliers de Russes creusent des tranchées autour de Douai. Les Allemands contraignent par la faim les ouvriers des environs de Charleroi à fabriquer des fils de fer barbelés.

Zepplins endommagés à Friedrichsaffen

Deux dirigeables, dont l'un sérieusement endommagé, sont arrivés hier en gare de Friedrichsaffen. Le comte Zepplin surveille personnellement les nombreux mécaniciens qui opèrent le transfert dans les hangars.

SUR MER

Le « Lloyd » annonce que la goélette anglaise « Grandwell », un chaland anglais et le vapeur « Kohina-Maru » ont été coulés, et qu'il est probable que le vapeur danois « Katholm » a eu le même sort.

Le « Deutschland » immergé

Le capitaine Hinsch, commandant le paquebot transatlantique « Hockar », interné, qui était à bord du remorqueur convoyant le « Deutschland », dit que les sous-marins s'immergèrent à un mille au-delà des caps Koenig. Le capitaine commandant le sous-marin, avant de quitter le pont, s'écria : « Adieu ! » Les vedettes alliées formant le cordon de surveillance, redoutant une tempête, sont parties.

Sur le front italien

Communiqué officiel

Dans la vallée de l'Adige, l'activité de l'artillerie ennemie persiste, notamment contre nos lignes au sud de Riacameras.

Sur le front du torrent de Posina, dans la soirée du 2 août, l'ennemi a attaqué les positions à l'est de Griso, mais il a été aussitôt repoussé.

Dans la journée d'hier, des actions d'artillerie plus vives se sont produites entre le mont Soluggio et le mont Cimone.

Dans la vallée de Travegnolo, dans la nuit du 3 au 4 août, l'ennemi a tenté une surprise contre les positions conquises par nous. Nos troupes ont repoussé l'attaque et sont parvenues à faire quelques progrès.

Dans la vallée de Drava, la gare de Toblacco fut de nouveau atteinte par nos tirs. A la tête du torrent de Digo (Haut-Piave), nos troupes ont élargi la possession de Cima-Vallo vers le mont Cavallino.

Sur l'Isongo, on signale un échange intense de grosses bombes.

Signé : CADORNA.

Interdiction aux Italiens de faire acte de commerce avec l'ennemi

Le conseil des ministres a décidé de publier un décret interdisant à tous les Italiens, même ceux résidant à l'étranger, de faire des actes de commerce avec les sujets des nations alliées aux ennemis de l'Italie. Les contrats qui seraient conclus malgré cette interdiction seraient nuls et les contractants passibles de peines.

Un autre décret donne la faculté au gouvernement de placer sous le contrôle de l'Etat les usines dont le capital appartient en totalité ou en majeure partie à des sujets des Etats ennemis ou alliés aux ennemis. Les Sociétés d'assurances seront soumises à un traitement spécial.

Après la dénonciation du traité de commerce avec l'Allemagne, advenue en juillet dernier, la rupture de tous rapports économiques avec l'empire allemand est ainsi accomplie.

Echec d'un mouvement tournant des Allemands sur le Stokhod

Les Allemands, pour dégager Kovel, ont tenté hier un mouvement tournant sur le Stokhod, au nord de la ligne Kovel-Sarny, et se sont efforcés de jeter dans la rivière les troupes russes qui avaient franchi le Stokhod. Mais le pays est très difficile et marécageux, les chemins sont mauvais, et il a été impossible aux Allemands d'amener leur artillerie lourde. Aussi l'attaque a-t-elle pitoyablement échoué.

En somme, les Russes ont franchi le Stokhod sur tous les fronts rapprochés de Kovel, et la prochaine ligne d'eau est celle de la Turija ; elle ne protège pas Kovel, qui est sur la Turija même.

Une prochaine offensive austro-allemande (?)

Le correspondant du « Lokal Anzeiger » au grand quartier général laisse entendre, dans ses articles, que les Austro-Allemands feront prochainement une offensive sur le front russe afin d'avoir de nouveau l'initiative des combats.

Les Allemands prépareraient une opération navale contre les Iles Aland

Selon des bruits qui courent, les Allemands prépareraient une grande action contre les Iles Aland. On a vu une escadre de douze zepplins se diriger dans la direction de ces îles. Certains indices permettent de croire à un effort sérieux en vue de détruire le point d'appui que les Russes ont établi sur ce point pour leurs sous-marins et torpilleurs, qui, depuis longtemps, troublent la navigation dans la mer Baltique.

Dans la région de l'île Bornholm, il règne depuis quelques jours une grande activité. De grandes escadres allemandes naviguent vers le nord.

Sur le front serbe

Le bureau de la presse serbe publie le communiqué suivant : « La journée du 4^{er} août, sur le front serbe, a été relativement calme en dehors du feu de l'artillerie et de l'infanterie. Nos troupes sont auprès de la Moglena. »

A Salonique
La journée d'hier a été relativement calme. Sur quelques points du front seulement, les opérations se sont bornées à des bombardements intermittents des deux armées. Le régiment du prince de Serbie a fait son entrée hier à Salonique, avec musique et drapeau.

EN AFRIQUE
A la Chambre des communes, M. Bonar Law a annoncé que l'Est africain allemand ne tardera pas à être conquis.

CHRONIQUE LOCALE

UN ARRÊT DE PRINCIPE

La Cour d'Agen vient de rendre un arrêt de principe qui met au point de façon précise la question des réquisitions.

L'Intendance condamnée par le tribunal de Marmande à payer à un marchand une somme de 13.723 fr. 84, pour l'achat de 54 porcs, avait relevé appel de ce jugement.

La cour d'Agen, se référant à la loi de 1877 et aux travaux parlementaires préparatoires, notamment au rapport du baron Reille, déclare que le prestataire réquisitionné pour la défense nationale n'a droit qu'à la valeur de la denrée ; qu'il ne doit pas supporter de perte, mais que, dans son esprit de sacrifice, il doit renoncer à tout bénéfice et se contenter du prix de revient. La loi ne parle pas des mercuriales, de cours commercial souvent faussés en temps de guerre.

La Cour prend pour base la valeur de la denrée, largement et équitablement fixée par le ministre de la guerre après consultation des commissions d'évaluation des réquisitions.

Mais le prestataire peut prouver que dans son cas et dans des circonstances particulières le prix offert par l'Intendance n'est pas suffisant pour qu'il puisse récupérer tous ses débours.

Cet arrêt de principe peut être également appliqué aux réquisitions de vins par l'Intendance.

C'est tout à fait le même cas, car si jamais cours commercial fut faussé c'est bien le cours des vins dans notre département.

Sans doute, il ne serait pas équitable que les denrées réquisitionnées ne fussent payées qu'au prix de revient ; mais ce ne fut pas le cas pour les vins dont le prix de la réquisition était supérieur au prix commercial en novembre 1915.

Le sous-secrétaire d'Etat du ravitaillement, dans une lettre au ministre de l'Agriculture, indique que ce prix fut accepté sans protestations par la presque totalité des viticulteurs du Midi.

De plus, le sous-secrétaire d'Etat ajoute qu'il « avait été tenu compte de la qualité légèrement supérieure des vins du Lot » ; il semble donc établi que « la valeur de la denrée était largement et équitablement fixée. »

Que les prestataires aient indiqué qu'ils avaient vendu leur vin plus cher que ne le payait l'Intendance, qu'ils cherchent à le prouver par des témoignages d'acheteurs (!) rien de plus naturel ; mais il est certain qu'à l'époque de la réquisition, en novembre 1915, le vin n'était pas vendu encore au prix fixé par l'Intendance.

La cour d'Agen a bien posé la question : il est à souhaiter qu'elle soit résolue de façon à écarter à l'avenir toute spéculation et tout mercantilisme.

Au surplus, c'est pour les poilus exclusivement que les réquisitions sont faites et ils méritent bien que les tribunaux rejettent les protestations de ces réquisitionnés qui paraissent n'avoir que le souci de soutenir « leurs intérêts, d'abord » et tant pis pour le... prochain.

Or, le prochain en l'espèce, c'est le poilu et c'est bien celui-là que l'on doit soutenir.

L'arrêt de la Cour d'appel d'Agen mettra les choses au point, à la satisfaction générale.

L'or qui hésite

Nous ne sommes point de ceux qui ont... « hésité » à verser leur or pour la défense nationale et nous n'en tirons nulle vanité, car il n'y a eu, dans ce acte normal, ni sacrifice ni action méritoire. Mais si notre conviction n'avait été faite dès le premier appel du gouvernement, nous n'aurions pas résisté à une lecture particulièrement convaincante que nous venons de faire.

Il s'agit d'une brochure de l'abbé Duplessy, de Paris, qui a pour titre « L'or qui hésite ».

C'est, sans conteste, un des meilleurs appels qui aient été adressés aux Français pour les persuader que leur devoir strict est d'échanger leur or contre des billets ; mieux, de le transformer en bons ou en obligations de la défense nationale.

L'auteur explique avec une clarté lumineuse pourquoi l'or est nécessaire au Pays pour assurer la victoire.

1^o — Depuis la guerre, la France use beaucoup plus de produits qu'en temps de paix.

2^o — En même temps que la France use plus, elle produit moins.

3^o — Ce dont la France a besoin et ce qu'elle ne peut se procurer chez elle, il faut qu'elle se le procure à l'étranger.

4^o — Pour que l'étranger nous fournisse ce que nous lui demandons, il faut qu'il soit sûr d'être payé.

5^o — Pour que l'étranger soit sûr d'être payé par la France, il faut que la France lui montre son or.

6^o — Pour que la France puisse montrer son or à l'étranger, il faut qu'elle le réunisse dans une seule caisse.

C'est par cette logique impeccable, parfaitement développée et discutée, que l'auteur établit le droit de la France à faire appel à l'or du pays.

Avec une simplicité à la portée de tous, l'auteur explique comment l'or accumulé dans les caves de la Banque de France, devient de l'or actif... « il est tout prêt à servir, et par sa seule présence il sert déjà ».

Il faut donc que tout l'or qui reste dans le pays, l'or trembleur comme l'or sentimental soit apporté à l'état. C'est un devoir impérieux pour tous les bons Français.

L'or trembleur « appartient à des propriétaires qui ne sont qu'à moitié rassurés sur l'issue de la guerre ».

Ah ! les belles pages écrites à ce sujet par M. Duplessy :

« ... A supposer l'impossible, — à supposer, pour un instant, que nous n'ayons pas la victoire, à qui en incomberait la responsabilité ? A ceux qui n'auraient pas fait leur devoir. Or, si vous aviez conservé, par devers vous, tout ou partie de votre or, vous seriez obligé de vous dire que votre devoir n'aurait pas été complètement rempli par le fait de votre défilance, et de celles de vos frères en patrie, la France n'aurait pas inspiré à l'étranger une confiance entière... ses commandes auraient été moins décisives, leur exécution moins prompte ou moins complète. C'est par votre faute que la France aurait tenu un quart d'heure de moins... ce quart d'heure qui aurait suffi à l'Allemand pour remporter la victoire. Et l'or trembleur aurait tout perdu, même l'honneur ».

Du moins, l'or trembleur aurait-il sauvé son propriétaire de la ruine ? En aucune façon.

En acceptant cette hypothèse invraisemblable — tous les chefs militaires l'ont affirmé à l'occasion du deuxième anniversaire de la guerre — d'une victoire allemande, l'or serait réquisitionné par le vainqueur — ET PAR LES BONS MOYENS !... —

Et les trembleurs auraient le triple remords, écrit notre auteur :

« D'avoir refusé à la patrie quelque moyen de vaincre ;

« D'avoir refusé de donner librement leur or, et d'en arriver à le donner par force ;

« De l'avoir refusé à la France et de le livrer à l'Allemagne !... »

L'abbé Duplessy prouve aussi par des arguments sans réplique que l'or sentimental doit prendre le chemin de la Banque.

La place nous manque pour insister sur ce point.

Ayant ainsi plaidé la meilleure des causes avec les meilleurs arguments, l'auteur prouve aux retardataires qu'il reste à accomplir une deuxième action à la fois profitable au pays et aux intéressés. Il faut échanger l'or non contre des billets, mais contre des bons ou des obligations de la Défense Nationale.

L'état obtient ainsi un double profit qui lui permet d'accroître son effort et l'intéressé fait une excellente opération puisqu'il s'assure des intérêts à un taux élevé, alors que l'or qu'il conservait dans ses tiroirs ou ses bas de laine était improductif.

Tout ce que seconde partie de la brochure est, comme la première, merveilleuse de clarté et doit forcer la conviction des plus obstinés.

Nous voudrions voir cette brochure répandue à profusion, elle ne peut faire que du bien.

Après l'avoir parcourue, il n'est personne qui refuserait de verser l'or qui lui reste. Personne qui refuserait au Pays le moyen d'avancer la fin des hostilités par l'accroissement des moyens offensifs des Alliés.

Prêter son or à la France, l'échanger contre des bons ou des obligations c'est donc travailler à la victoire, et à la rapprocher certainement.

« Or, rendre la bataille moins longue, c'est sauver des vies humaines. Vous, mère inquiète, que je viens de voir, aux guichets de la Banque, verser votre or et acheter ensuite des bons, vous avez peut-être avancé d'un quart d'heure la fin de la guerre... Qu'est-ce qu'un quart d'heure... ? Peu de chose... Mais c'est peut-être pendant ce quart d'heure que votre fils eût été tué !... »

« En vérité, chacun de ceux qui ont contribué par l'or à la Défense Nationale peut se dire : « Plus d'or, moins de sang. J'ai sauvé la vie de quelques soldats Français. »

Y a-t-il des Français qui refuseraient de sauver la vie d'un de nos héroïques petits soldats !

A. C.

Médaille militaire

Notre compatriote Maxou Célestin, sapeur-mineur, compagnie 17/52 du 2^e génie, vient d'être décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palmes. La citation qui motive ces distinctions est ainsi conçue :

« Très bon sapeur, courageux, plein d'ardeur à la tâche ; a parfaitement fait son service en toutes circonstances ; a été très grièvement blessé le 26 avril 1916, en se rendant au travail, à la traversée d'une zone violemment battue par l'artillerie ennemie. »

Nos félicitations.

Les Boches de Paris

Du Journal :

Au cours des articles que nous avons consacrés à l'organisation en France de la Société d'assurances boche La *Viktoria zu Berlin*, nous avons été amenés à examiner, à côté du rôle de son directeur à Paris et pour la France, M. Astmann, celui de quelques comparses subalternes. C'est ainsi que nous avons publié l'extraordinaire circulaire envoyée, pendant la guerre, par l'agent de la *Viktoria* à Montpellier, M. Robardecy, circulaire dont on n'a peut-être pas oublié les termes, au moins imprimés. M. Robardecy s'y félicitait, entre autres choses agréables, de ce que les prévisions de la société boche, au point de vue du nombre des décès d'assurés français pendant la guerre, eussent été exactes, ce qui lui procurait, ajoutait-il, « une douce satisfaction ».

Cette satisfaction fut sans doute moindre en lisant les commentaires dont nous sommes indubitablement accompagnés cette publication. Tout comme Astmann, M. Robardecy se fâcha et nous traduisit devant les tribunaux de Montpellier, en nous accusant de diffamation.

Le tribunal correctionnel de Montpellier vient de rendre son jugement, conforme au bon sens et au bon droit de tous les Français. Il a déclaré expressément que nous avons agi en toute bonne foi et que nous n'avions en aucune façon excédé nos droits de critique. En conséquence de quoi il a acquitté le *Journal*, débouté M. Robardecy et l'a condamné aux dépens.

Les Français ont donc le droit absolu et légal de dénoncer les entreprises boches en France. Il y a longtemps que nous avons considéré ce droit comme un devoir.

Boches et Austro-Boches naturalisés espéraient se placer sous la protection des Tribunaux Français !

Une fois de plus ils se sont trompés.

Subvention

Dans la répartition des fonds de subvention destinés à venir en aide aux départements (exercice 1917), le Lot est compris pour une subvention de 53.700 francs.

Blessé à l'ennemi

Nous apprenons que notre jeune compatriote M. Jarry Clément, sous-lieutenant au 4^e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, a été blessé à l'ennemi, le 30 juillet.

M. Jarry a été blessé au bras droit par un éclat d'obus.

Il est soigné à l'hôpital de Contrezeville. Tous nos vœux de prompt rétablissement au brave sous-lieutenant qui est le fils de notre confrère du *Télégramme* à Cahors et le frère de l'enseigne de vaisseau dont nous avons tout récemment publié la citation à l'ordre du jour.

Croix de guerre

La croix de guerre a été décernée à nos compatriotes, dont les noms suivent :

Lamothe Henri, Linard Auguste, Varenne Henri, Larribe Louis.

Nos félicitations.

Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote, Montaudé, soldat au 4^e d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour en ces termes :

« Très courageux et très dévoué ; a fait preuve de mépris du danger en allant sous un violent et continu bombardement ennemi, réparer à maintes reprises et pendant plusieurs jours les fils téléphoniques coupés par les obus. »

Nos félicitations à notre compatriote qui est le neveu de MM. Bergon, bottan-gers à Cahors.

Au 7^e

M. Fusil, sous-lieutenant au 7^e, est promu au grade de lieutenant et maintenu au 7^e d'infanterie.

Félicitations.

Au 207^e

M. Sers Léon, sous-lieutenant à titre temporaire au 207^e, est nommé à titre définitif.

Félicitations.

Mutation

M. Roch, capitaine au 132^e territorial, passe au 7^e d'infanterie.

Mairie de Cahors

M. Carlin a l'honneur de communiquer les lettres ci-après, qu'il a reçues de M. Bécays, député.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 20 juillet 1916.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le vœu exprimé par le Comité d'action Agricole de Cahors, tendant à obtenir en faveur des vins réquisitionnés dans le Lot les prix accordés aux vins de la Dordogne, c'est-à-dire le bénéfice d'une majoration sur les barèmes établis.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, la lettre de M. le Sous-Secrétaire d'Etat du Ravitaillement et de l'Intendance, en réponse au vôtre exprimé.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Agriculture, Signé : MÉLINE.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 15 juillet 1916.

Le Sous-Secrétaire d'Etat du Ravitaillement et de l'Intendance a Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Par lettre du 11 juillet, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le vœu émis par le Comité Cantonal d'action Agricole de Cahors, au sujet des indemnités offertes pour les vins réquisitionnés dans le département du Lot.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le tarif de ces indemnités a été fixé au mois de novembre 1915, après consultation des Commissions départementales et Centrales des Réquisitions et qu'il est impossible d'y apporter une modification : la plus grande partie des vins réquisitionnés dans votre région étant retirés à l'heure actuelle. Ce tarif a d'ailleurs été accepté sans protestations par la presque totalité des viticulteurs du Midi.

Au surplus, il avait été tenu compte de la qualité légèrement supérieure des vins du Lot, par rapport à la production des

autres départements de la 17^e région et le barème de ce département est intermédiaire entre les barèmes fixés d'une part pour la 17^e région et d'autre part, pour la Gironde.

Si une majoration sur les prix de base du tarif des vins a été envisagée pour certaines autres régions viticoles, entr'aures pour la Dordogne, c'est que les réquisitions y ont été beaucoup plus tardives, janvier 1916 au lieu d'octobre 1915 et qu'il y avait lieu en outre de tenir compte, en divers lieux de production, de qualités absolument différentes de celles des vins ordinaires des départements grands producteurs du Midi.

Le Sous-Secrétaire d'Etat.

Noyée

Samedi matin, des passants aperçurent le corps d'une femme dans la rivière près du moulin de Coly.

La police prévenue, fit le nécessaire pour la repêcher.

Peu après, on retirait le cadavre d'une nommée Montpellier Marie, dite Blanche, née à Vic-sur-Bigorre, en 1879.

On croit, que c'est poussée par la misère, et la malheureuse qui était portière d'une maison publique de la rue Bouscarat, s'est donnée la mort.

Le cadavre a été transporté à l'hôpital.

Etat-civil de la ville de Cahors Du 29 juillet au 5 août

Naissance

Van Nuffel Malvina-Marguerite, rue Lastié, 9.

Décès

Reynaldy Marie, s. p., veuve Rollès, 65 ans, rue Nationale, 77.

Deltel Pierre, cultivateur, 82 ans, avenue de Toulouse, 13.

Vialard Antoine, entrepreneur de maçonnerie, 73 ans, quai Ségur, 20.

Courtignon Barthélemy-Emile-André, terrassier, 66 ans, rue St-Pierre, 13.

Olivier Maria-Léonie, épouse Bacou, 30 ans, rue St-Namphaise, 5.

Bacou Urbain-Pierre, chauffeur au chemin de fer, 32 ans, rue St-Namphaise, 5.

Dumaux Philémon, soldat au 53^e d'infanterie, 28 ans, Hôpital-Mixte.

Fourestié Pierre-Robert, 15 mois, rue Clément-Marol.

Joussemot Eugène-Ludovic, sellier, 58 ans, Hospice.

Lafon Arsène, soldat au 83^e d'infanterie, 25 ans, Hôpital-Mixte.

Espédaillac

Mort au champ d'honneur. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort, au champ d'honneur, du soldat Cayrel Henri, classe 1915, tombé glorieusement le 14 juillet pour la France.

A sa mère désolée et à son oncle, nous offrons nos sympathiques condoléances.

Figeac

Collège Champollion. — M. Ferran, licencié lettres-allemand, caporal infirmier, vient d'être l'objet d'une citation à l'ordre du jour.

Ordre du régiment. — « Infirmier qui, depuis le début de la campagne, a fait preuve en maintes circonstances d'un dévouement éclairé et d'un courage au-dessus de tout éloge. S'est particulièrement distingué pendant la période du 28 juin au 12 juillet 1916, où il a affronté des bombardements d'une extrême violence pour porter des soins aux blessés, et a suppléé par son activité infatigable aux pertes éprouvées par le personnel sanitaire. »

Nos félicitations.

Martel

Citation. — Nous apprenons avec plaisir que M. Durieux, de Martel, vient d'être l'objet de la citation suivante :

« Excellent infirmier, s'est particulièrement distingué pendant la période du 26 juin au 13 juillet 1916, où il s'est dévoué sans compter avec un grand dévouement et beaucoup de compétence, sous un feu violent d'artillerie. »

Nos félicitations au vaillant compatriote qui est le fils du dévoué docteur de notre ville.

LA HERNIE

Ses dangers pendant l'été

Pour la majorité des personnes qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, etc., l'été est la saison terrible.

C'est l'époque où sous l'influence de la chaleur et de la transpiration la tumeur gonfle, s'alourdit, s'enflamme et s'ulcère, où les complications de tous genres surviennent, compromettant toute amélioration et amenant un surcroît de souffrance.

Aussi est-il de toute nécessité pour les hernieux et surtout pour les travailleurs, de s'assurer le concours d'un appareil vraiment perfectionné qui les mette à l'abri de tout malaise et de toute complication.

Seuls les nouveaux Appareils Pneumatiques Imperméables et sans ressort inventés par M. A. CLAVÉRIE, le grand Spécialiste de Paris procurent immédiatement ce bien-être et soulagement définitif, quels que soient l'âge et l'ancienneté de l'affection.

On sait que M. A. CLAVÉRIE visite régulièrement notre région depuis de longues années pour se mettre à la disposition des malades et nous ne saurions trop recommander à tous ceux qui souffrent de se rendre auprès de lui.

M. A. CLAVÉRIE recevra de 9 h. à 4 h. :

Brive, mercredi 9 août, Hôtel de Bordeaux.

Gramat, vendredi 11 août, Hôtel de Bordeaux.

CAHORS, samedi 12 août, Hôtel des Ambassadeurs.

Le « Traité de la Hernie », par A. CLAVÉRIE et le « Livre d'Or » des preuves de guérison sont envoyés gratuitement et discrètement, sur demande, à M. A. CLAVÉRIE, 234, Faubourg St-Martin — PARIS.

Souillac

Cours complémentaires de jeunes filles. — Voici les résultats obtenus par notre école dans l'année scolaire 1915-16 :

Octobre 1915. Brevet élémentaire : Jeanne Marinis, Jeanne Prévôt, Berthe Valadié, Elise Goursat.

Juillet 1916. Brevet élémentaire : Clotilde Bailles, Yvonne Gary, Hermance Meyre, Antoinette Coléda.

Ecole Normale. Périgueux : Adrienne Dayre, n° 7, Madeleine Renaudie reçue supplémentaire.

Ecole Normale. Cahors : Denise Guillard, n° 4, Emilienne Castagné, n° 4, Léa Rodès, n° 9. — Laurence Sourzac, n° 13, supplémentaire, Antoinette Coléda et Marguerite Courbin (ex æquo) n° 14, supplémentaires, Odette Renaud n° 16, supplémentaire, Claire Crozat, n° 19, supplémentaire.

Certificat d'études : Noëlle Freyssenge.

Louise Sclafer, Renée Roque, Marcelle Coste, Jeanne Gauch, Léona Bizac, Jeanne Bonnet, Paule Sabathier, Jeanne Guillard, Andrée Monteil, Clémence Mitaine, Raymond Peyronnet, Jeanne Enraygues, Yvonne Semblat, Marie Chastagnol.

Ces résultats peuvent se passer de commentaires.

Nous exprimons à Mlle Salives, la dévouée directrice, aux maîtresses de l'école et aux lauréates nos bien vives félicitations.

MARCHÉ AUX PRUNES

Moissac

La prune Sainte-Anne a valu 11 francs et la prune Reine-Claude de 25 à 40 fr., le tout les 50 kilos.

Cours de Sténo-Dactylographie

Leçons par correspondance

Location de Machines à écrire toutes marques livrables à la commande

M^lles CLÉMENT

8, rue de la République, 8

MONTAUBAN

On peut s'adresser pour renseignements, jusqu'à 7 courtant, chez M. CAGNAC, 16, rue du Portail-Alban, à CAHORS.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 4 AOÛT (22 h.)

Sur le front de la Somme, notre artillerie a bombardé les organisations ennemies.

Un ballon captif allemand, atteint par notre tir, a été détruit près de Endemien (sud de Péronne).

Sur la rive droite de la Meuse, les combats ont continué toute la journée dans la région de Thiaumont-Fleury.

Au nord-ouest et au sud de l'ouvrage de Thiaumont, toutes les attaques de l'ennemi entreprises pour nous déloger des positions conquises ont été vainues.

Non seulement nous avons brisé les efforts de l'adversaire en lui infligeant des pertes élevées, mais, par un second retour offensif, nos troupes ont réussi à s'emparer pour la deuxième fois en douze heures de l'ouvrage de Thiaumont, qui reste en notre pouvoir, malgré plusieurs contre-attaques tentées par l'ennemi.

La lutte s'est également poursuivie avec acharnement dans le village de Fleury.

Après avoir évacué tout le village, ce matin, à la suite de plusieurs attaques allemandes, notre infanterie, cet après-midi, a enlevé à la baïonnette la majeure partie du village, où l'ennemi résiste encore avec énergie.

Le nombre des prisonniers valides faits par nous dans les combats de la journée dépasse 400.

Dans la région Vaux-Chatpreire-le-Chenois, bombardement violent sans action d'infanterie.

Dans la nuit du 3 au 4 août, nos escadrons ont effectué divers bombardements dans la région de Verdun : 32 obus ont été jetés sur la gare de Stenay, 83 sur les gares de Montmédy et de Sedan, et sur les bivouacs de la région de Damvillers.

Sur le front anglais

Londres, 4 août, 21 h. 50. — Journée calme.

Dans les tranchées que nous avons enlevées la nuit dernière, à l'ouest de Pozières, nous sommes au contact presque immédiat de l'ennemi, et nous pouvons voir en avant de nos lignes un nombre considérable de cadavres allemands.

Nous avons fait plus de 100 prisonniers.

L'artillerie ennemie a exécuté presque toute la journée des tirs de barrage au sud de Pozières. Elle a également bombardé toute la partie sud du bois de Mametz.

Les Allemands ont fait exploser, près de Saint-Eloy, une mine dont l'unique résultat a été de bouleverser leurs réseaux de fils de fer. Ils en ont fait sauter une autre près d'Auchy, au contact d'un entonnoir qui boudait leurs propres lignes. On peut en conclure que leurs mineurs manquent un peu de sang-froid.

Quatre de nos avions ont rencontré, au cours d'une reconnaissance, sept appareils ennemis.

Le combat a duré 45 minutes.

Trois des avions allemands ont été contraints d'atterrir. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

Communiqué du 5 Août (15 h.)

Sur le front de la Somme, nuit relativement calme.

Entre l'Aire et l'Aisne, nous avons dispersés plusieurs patrouilles et fait quelques prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, la canonnade a été violente dans tout le secteur de Thiaumont-Fleury.

LES ALLEMANDS ONT TENTÉ, par de furieuses contre-attaques, DE NOUS CHASSER DE L'OUVRAGE DE THIAUMONT, que nous occupons solidement.

La lutte a duré depuis hier soir 21 heures, jusqu'au matin, causant de lourdes pertes à L'ENNEMI qui A ÉTÉ REPOUSÉ DANS CHACUNE DE SES TENTATIVES, sans réussir à obtenir le moindre avantage.

Le combat s'est poursuivi également vif dans le village de Fleury et n'a amené aucun changement appréciable.

Lutte d'artillerie intermittente dans les autres secteurs de la rive droite.

A l'est de Pont-à-Mousson, après une préparation d'artillerie, les Allemands ont lancé sur nos positions de la forêt de Faecq, une attaque qui a échoué sous nos feux de mitrailleurs.

AVIATION. — Sur le front de la Somme notre aviation de chasse a livré dix-sept combats au cours desquels deux appareils ennemis, sérieusement touchés, ont piqué brutalement dans leurs lignes.

Deux autres avions allemands ont été abattus dans la région de Verdun.

Un est tombé près d'Abaucourt, l'autre aux environs de Moranville.

Télégrammes particuliers

SUR LE FRONT RUSSE

LUTTE ACHARNÉE AU CENTRE

Sur la rivière Stokhod, dans la région de Lubeckse, nos troupes, gagnant la rive gauche, ont occupé plusieurs hauteurs sur lesquelles elles se sont fortifiées.

Sur la rivière Staroc, affluent de gauche du Stokhod, nos soldats se sont rapprochés en combattant tout près de la rivière, où, au village de Roudka-Mirinskaia s'est produit un vigoureux combat à la baïonnette. Le village a passé de mains en mains et est resté occupé par nous. Les tentatives de l'ennemi pour nous en chasser sont restées vaines.

L'ennemi a été chass